



## Humanité et Biodiversité

Contact :

Sandrine BELIER, directrice  
d'Humanité et Biodiversité  
sandrine.belier@humanite-  
biodiversite.fr

## Le point de vue d'Humanité et Biodiversité sur « La Mer en débat » - pêche durable

**EN BREF.** Humanité et Biodiversité est une ONG nationale en charge de promouvoir la défense de la biodiversité, partout et pour tous. Comme son intitulé l'indique, l'objet biodiversité ne peut s'extraire d'une approche plurifactorielle qui intègre le devenir de l'Humanité. Pas de défense, de promotion de la biodiversité sans prendre en compte les conséquences économiques et sociales des mesures que nous défendons.

Notre association d'utilité publique est présidée par Bernard Chevassus-Au-Louis et avait comme président d'honneur Hubert Reeves, malheureusement décédé après avoir défendu avec fermeté le mot d'ordre du vers de terre au chemin vers les étoiles. Il nous indiquait souvent de ne pas se faire du souci pour la planète, elle en avait tant vue, elle s'en sortirait, mais pas nous les humains si on continuait à faire comme si le climat ne se déréglaient trop rapidement et que le vivant se mourrait.

C'est dans un tel contexte que nous avons décidé de participer au débat public organisé par la CNDP sur la planification des DSF. Notre travail s'appuie sur le groupe Mer et Littoral de notre organisation regroupant experts et gens de terrain.

Cette initiative réglementaire s'appuie, outre sur le code de l'environnement, sur l'article 7 de la charte de l'environnement : « **Toute personne a le droit, dans les conditions et limites définies par la loi, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.** »

Les propositions de la CPDP sont particulièrement ambitieuses dans un contexte de crise démocratique, que cette dernière soit celle de la représentativité électorale ou de la démocratie participative.



## Pêche durable

Le débat public sur la mer en débat permet de reposer la question de la surpêche. On peut considérer qu'il y a surpêche lorsque la ressource est menacée de disparition, comme par exemple la disparition de la langouste rouge à Camaret/mer.

Pour l'IFREMER<sup>1</sup> : « Le bilan 2023 montre que 56 % des volumes de poissons débarqués dans l'hexagone en 2022 proviennent de populations exploitées durablement, contre 54% en 2021. La surpêche touche quant à elle 20 % des volumes des débarquements, et 2 % proviennent de populations considérées comme « effondrées ». Une progression donc peu marquée avec des chiffres qui sont encore loin de l'objectif de 100 % des populations pêchées au niveau du rendement maximum durable (RMD) fixé par la Politique commune de la pêche. »

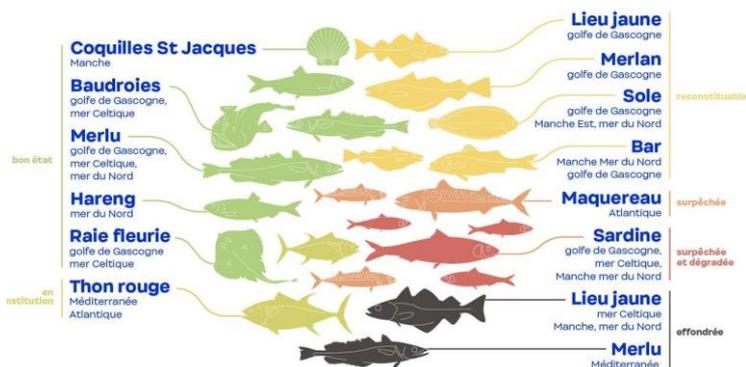
Le graphique ci-contre permet de voir en détail la situation des populations de poissons.

Il est donc important de ne pas généraliser et de s'attaquer aux pratiques de pêches qui nous mèneraient à la disparition d'espèces : « 12 % surpêchées (12 % en 2021) : leur biomasse de reproducteurs est aujourd'hui à un niveau compatible avec le rendement maximal durable. Mais la pression de pêche est encore trop élevée et risque de conduire à une baisse des populations si elle ne diminue pas.

8 % surpêchées et dégradées (8 % en 2021) : il s'agit des populations surpêchées (pression de pêche supérieure au rendement maximal durable), pour lesquelles la biomasse de reproducteurs est inférieure à celle permettant le rendement maximal durable.

2 % effondrées (3 % en 2021) : la quantité de reproducteurs est insuffisante pour le renouvellement de ces populations. Cela ne veut pas dire que la population est éteinte, mais le risque biologique est important. Le risque est également économique, avec l'arrêt possible de l'activité de pêche du fait d'une rentabilité non assurée ou de mesures de gestion très restrictives. ».

Dans ces conditions, il est hors de question pour Humanité et Biodiversité de demander des autorisations de pêches pour le lieu jaune, le merlu, voir la sardine dans les DSF dont on aura défini les vocations dominantes.



Il serait d'ailleurs judicieux de définir les techniques de pêche autorisées dans ces espaces de biens communs. On sait que les éoliennes flottantes, si elles sont définies comme centrales pour l'avenir énergétique de notre pays dans les années 2035-2040 ne seront pas compatibles par exemple avec les fileyeurs et le chalutage de fond. Notre association est bien consciente que la cartographie d'implantation des EMR entraînera des conséquences économiques et sociales importantes, il faudra donc mettre en place une véritable politique de transition professionnelles avec toutes les parties prenantes.

La pêche française ne doit pas disparaître et jeter dans le désespoir, tout en s'inscrivant dans le combat général de lutte contre le réchauffement climatique et la perte de biodiversité.

Ce dernier point est central pour notre organisation, mais ne doit pas se décider dans des bureaux loin de la vie quotidienne des marins.

La période est marquée par des tensions sur la fermeture de la pêche dans le golfe de Gascogne : [https://lemarin.ouest-france.fr/peche/golfe-de-gascogne-vers- quatre-mois-de-fermeture-en-2025-9b09cece-d26e-11ee-b1bc-6aaac57ff91a?utm\\_source=sendinblue\\_lm\\_newsletter-lemarin&mgo\\_eu=d41d8cd98f00b204e9800998e cf8427e&mgo\\_l=WEptZY3dRRWFLy9ycpmtIA.2.0 &utm\\_content=20240226&mgo\\_h=1b&utm\\_campaign=lm\\_newsletter-lemarin&utm\\_medium=email&utm\\_term=85500 2&vid=24668&mediago\\_euid=24668](https://lemarin.ouest-france.fr/peche/golfe-de-gascogne-vers- quatre-mois-de-fermeture-en-2025-9b09cece-d26e-11ee-b1bc-6aaac57ff91a?utm_source=sendinblue_lm_newsletter-lemarin&mgo_eu=d41d8cd98f00b204e9800998e cf8427e&mgo_l=WEptZY3dRRWFLy9ycpmtIA.2.0 &utm_content=20240226&mgo_h=1b&utm_campaign=lm_newsletter-lemarin&utm_medium=email&utm_term=85500 2&vid=24668&mediago_euid=24668)

C'est l'exemple typique d'une nécessaire réelle concertation entre toutes les parties prenantes, il faut des études scientifiques rigoureuses et débattues avec les acteurs de terrain.

A lire : La pêcheécologie, manifeste pour une pêche vraiment durable, Didier Gascuel, éditions Quae

